

Communiqué de presse**Élections communales : résultats du 2^e tour à la Municipalité**

La composition de la Municipalité du Mont-sur-Lausanne pour la législature 2026-2031 est désormais connue. À l'issue du second tour de l'élection communale du dimanche 29 mars 2026, les résultats ont été arrêtés.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, les cinq sièges de la Municipalité étaient à pourvoir lors de ce second tour, auquel sept candidats se présentaient. Le taux de participation s'est élevé à 38,34 %.

Sont élus à la Municipalité pour la législature 2026-2031 :

- Olivier Descloux (alliance montaine), 1'440 voix
- Antoine Chamot (alliance montaine), 1'367 voix
- Olivier Balmer (alliance montaine), 1'301 voix
- Jean-Marie Urfer (Le Mont Citoyen - SEL - Les Vert·e·s), 1'236 voix
- Stéphane Devaud (alliance montaine), 1'186 voix

Les résultats détaillés sont consignés dans le procès-verbal communal, consultable sur le site internet de la Commune et affiché au pilier public.

Sous réserve d'une élection tacite, le premier tour de l'élection à la syndiculture aura lieu le dimanche 26 avril 2026.

Le Mont-sur-Lausanne, le 29 mars 2026